



« Pour la défense, la dignité, la citoyenneté, et l'exercice effectif des
droits des mères célibataires et de leurs enfants »

RAPPORT D'ACTIVITÉS

année 2025



Sommaire

Introduction.....	P3
Mission.....	P4
Objectifs-Ressources humaines.....	P5
 Réalisations de 2025.....	P6
Le foyer d'accueil d'urgence.....	P7
 Identifications et dispositif psychosocial.....	P8
Le guichet sanitaire.....	P9
Le service prévention.....	P10
Le guichet juridique.....	P11
La crèche.....	P12

Plaidoyer et sensibilisation.....	P13
1. L'alliance associative : Réalisations de la troisième année.....	P13
2. Agir en réseau.....	P17
3. Aux racines du changement.....	P19
4. Le Comité à l'œuvre.....	P20
5. Plaidoyer.....	P21
6. Sensibilisation.....	P22
7. Communication.....	P26
8. Radio Mères en Ligne.....	P27
 Opérations spéciales.....	P28
 Le Dispositif de Formation et Insertion Professionnelle.....	P29
La voie de l'auto-emploi.....	P31
Formations et activités génératrices de revenu.....	P34
Ils nous ont fait confiance.....	P35
 Faits marquants.....	P36
Parmi les visites.....	P38
Nos partenaires en 2025.....	P41

Introduction

La situation des femmes marocaines devenues mères, hors du cadre du mariage, demeure taboue au Maroc, alors que les statistiques restent alarmantes. Elles seraient en moyenne 30 000 femmes par an, accouchant sans être mariées, selon une étude commanditée par l'association INSAF en 2010.

Depuis 2004, le droit de la famille marocaine est régi par la Moudawana, un code porteur d'avancées pour les droits des femmes, mais encore insuffisant et largement inappliqué par la jurisprudence. L'exclusion et la précarité des mères célibataires, sont révélées par les divers problèmes socio-économiques, juridiques et sanitaires qu'elles rencontrent, et ceux-ci portent également préjudice à leurs enfants.

Bien que la nouvelle Constitution du Maroc, adoptée en 2011, affirme la parité entre homme et femme, la Moudawana maintient des discriminations entre genres lorsqu'elle reconnaît la filiation naturelle d'un enfant à sa mère, mais nie toute relation légale avec son

généteur s'il n'est pas l'époux légitime.

Cette distinction s'opère dans un contexte où les relations sexuelles hors mariages demeurent prohibées et punies d'un mois à un an d'emprisonnement (art 490 du Code pénal), et où il existe des moyens scientifiques qui pourrait identifier le géniteur d'un enfant.

Ce cadre légal prive mères et enfants de l'exercice des droits pourtant fixés par la Constitution de 2011, et par plusieurs conventions internationales adoptées par le Royaume, et en particulier la Convention relative aux droits de l'enfant.

Depuis sa création, 100% Mamans a accompagné plus de 4.000 mères célibataires, marocaines ou migrantes, ainsi que leurs enfants. Elle a pu développer des actions multiples permettant de répondre d'une part aux besoins basiques et urgents de ce collectif et d'autre part a mis en place des processus d'autonomisation pour une meilleure inclusion sociale.



Mission

Créée en 2006, 100% Mamans est une association marocaine qui a comme mission de défendre et promouvoir la dignité, la citoyenneté et le plein exercice des droits humains des mères célibataires et de leurs enfants. Depuis 2016 l'association intervient aussi auprès de femmes migrantes, de leurs enfants et de femmes professionnelles de sexe.

100% Mamans a développé une intervention intégrale, qui s'appuie sur des itinéraires individuels d'accompagnement articulé de la manière suivante :

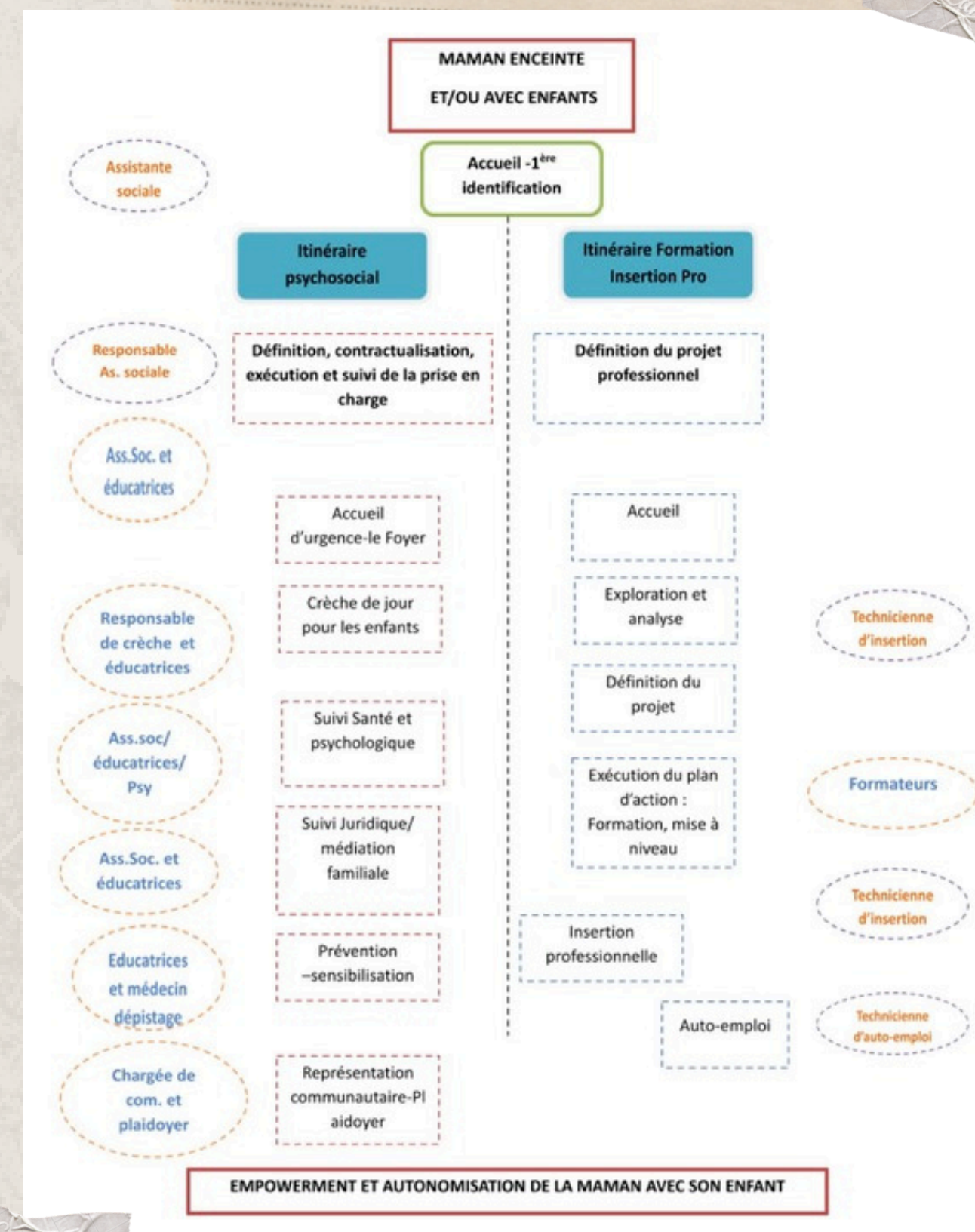
- un volet psychosocial
- un volet de formation, insertion professionnelle et entrepreneuriat

L'enjeu est dans un premier temps de résoudre les situations d'urgence puis de les aider à construire une vie responsable, digne et autonome avec leurs enfants.

L'approche de 100% Mamans est basée sur :

- le Genre,
- les Droits humains,
- les valeurs d'Autonomie et d'Émancipation des femmes.

Cette approche garantit la participation effective des femmes dans leur processus d'inclusion sociale, à travers les relais communautaires, la radio « Mères en ligne », et les éducatrices pairs.



Objectifs

- Réduire l'exclusion et la précarité sociale des mères célibataires
- Prévenir les grossesses non désirées et la transmission VIH et IST auprès des mères célibataires
- Améliorer l'employabilité des mères célibataires à travers un dispositif d'économie sociale et d'insertion professionnelle durable
- Défendre les droits des mères célibataires et leurs enfants à travers des actions de plaidoyer

Ressources humaines

Pour mener ses actions, 100% Mamans s'appuie sur une équipe de 30 professionnelles salariées et bénéficie de l'intervention d'une vingtaine de bénévoles.

L'instance dirigeante est le bureau exécutif de l'association qui compte 5 personnes dont la présidente Claire Trichot.

L'ENFANT NÉ HORS MARIAGE, VICTIME DES CONTRADICTIONS DU DROIT MAROCAIN

Un cas pratique a révélé, ces dernières années, l'ambiguïté du droit marocain en matière de Droits de l'Enfant, et a sensibilisé la société civile à cette question.

Un jugement rendu en janvier 2017 par le tribunal de 1ère instance de Tanger, sur la base d'un test ADN, a fait primer l'intérêt supérieur d'un enfant né hors mariage, et a reconnu la paternité de son père biologique. Le jugement exigeait, en conséquence, l'indemnisation de la mère qui élevait seule l'enfant.

Cette jurisprudence historique et progressiste a été contredite par la Cour d'appel de Tanger en octobre 2017, sur la base

d'une lecture patriarcale et discriminatoire du code de la famille.

Saisie, la Cour de Cassation du Royaume s'est rangée, elle aussi à cette vision rétrograde. Elle a réaffirmé, en septembre 2020, qu'hors mariage, aucun lien légal ne pouvait être établi entre un enfant et son géniteur.

100% Mamans s'est naturellement positionnée à chaque étape de ce feuilleton judiciaire, organisant une manifestation pacifique de protestation, et faisant circuler une pétition en ligne pour faire prévaloir les droits.

Les Réalisations

année 2025



Le foyer d'accueil d'urgence

44

mères célibataires ont été hébergées et prises en charge par le foyer d'accueil au cours de l'année 2025. Parmi celles-ci, 1 migrante en provenance d'Afrique subsaharienne et 1 mamans mineure. Le séjour le plus court était d'une semaine et le plus long de 9 mois.

82%

des mamans accueillies au foyer ont fait le choix de garder leur bébé : 8 mamans sur 44 ont décidé d'abandonner leur enfant.

13%

de ces mamans prises en charge ont intégré le foyer après la naissance de leur bébé. Les autres ont été prises en charge pendant leur grossesse.

année 2025



Identifications et dispositif psychosocial

année 2025

325 mères célibataires ont été prises en charge par le service psychosocial en 2025 dont 216 nouvelles identifications. Parmi celles-ci, 38 femmes migrantes venues d'Afrique subsaharienne et 46 femmes travailleuses de sexe

L'identification permet d'établir avec la maman l'itinéraire psychosocial et de déterminer les services de l'association qui répondent à ses besoins

Il s'agit de :

- Foyer d'accueil,
- Accompagnement sanitaire et médical
- Accompagnement par le guichet juridique
- Accompagnement psychologique
- Accompagnement dans la prévention des IST
- Crèche
- Accès au Dispositif de Formation et Insertion professionnelle (DFI)

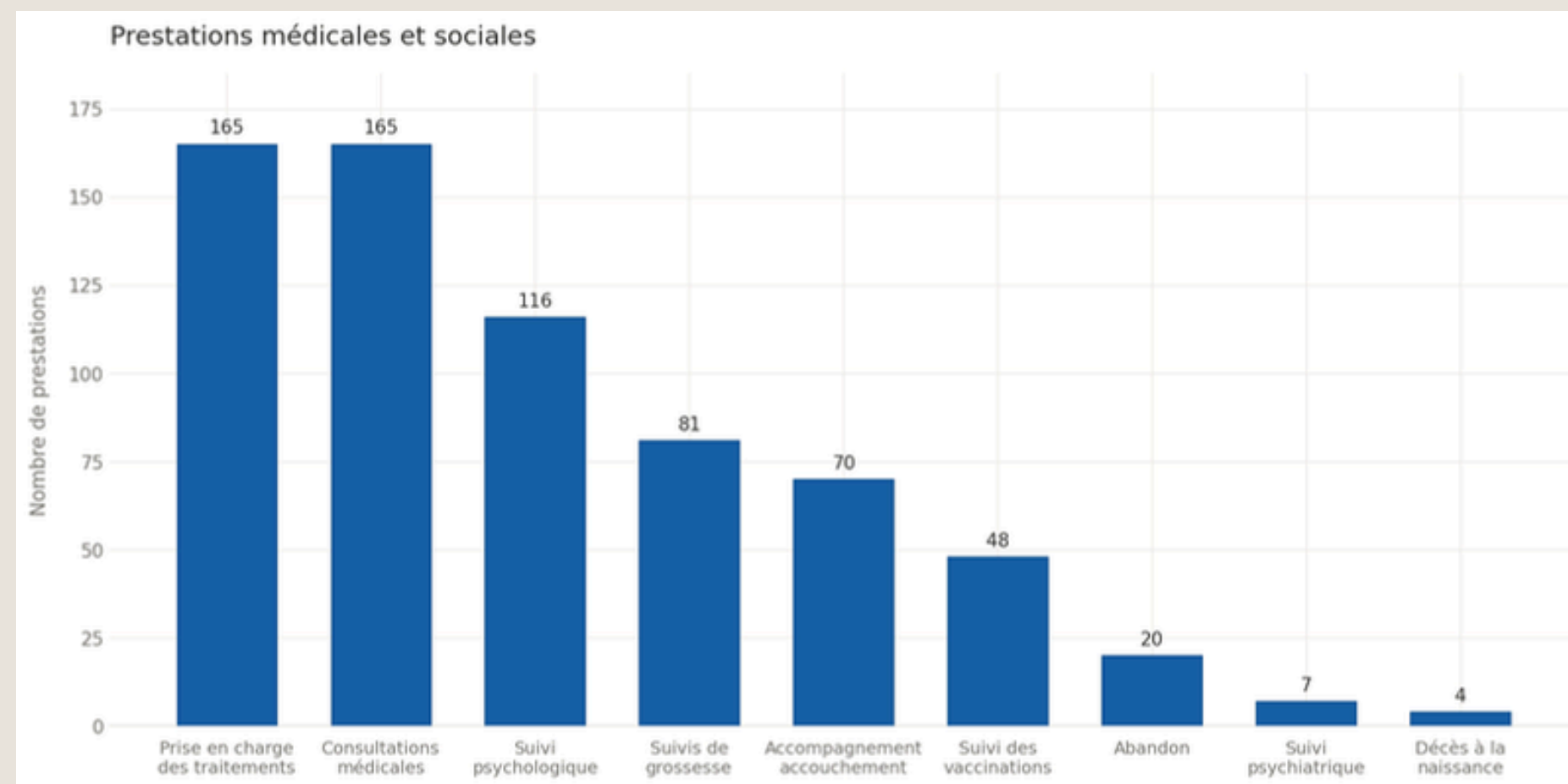
Concernant le suivi psychologique, **116** mamans et enfants ont bénéficié d'un accompagnement individuel assuré par les psychologues de l'association.

7 usagères ont bénéficié d'un suivi psychiatrique avec prise en charge des traitements
12 séances de thérapie de groupes ont aussi été réalisées au profit de ces femmes.



LE GUICHET SANITAIRE

133 mères célibataires et leurs enfants ont été suivis et accompagnés par le guichet sanitaire de l'association. Parmi celles-ci, 4 femmes migrantes subsahariennes.



L'accompagnement sanitaire consiste à orienter les usagères vers les structures médicales adaptées ou les spécialistes nécessaires, ainsi qu'à proposer des consultations par un médecin ou un psychologue au sein de l'association.

En parallèle, des ateliers participatifs de sensibilisation sanitaire ont été organisés pour améliorer les connaissances des mères célibataires en matière de santé.



LE SERVICE DE PRÉVENTION

7

éducatrices-pairs ont été recrutées et formées pour mener des actions de prévention auprès du collectif des professionnelles de sexe. L'enjeu est d'intervenir sur le terrain auprès du public le plus exposé à :

- des grossesses non désirées
- la transmission du VIH et autres IST
- la transmission mère-enfant du VIH

A cette action de proximité s'ajoute des séances de prévention primaire à destination de **1911** jeunes femmes.

743

tests VIH ont été effectués auprès de femmes vulnérables, dans le sillage des actions de prévention ci-dessus. Ces tests ont permis de détecter **2** cas positifs.

50692

unités de moyens de protection (gel lubrifiant ou préservatifs) ont été distribuées.

LE GUICHET JURIDIQUE

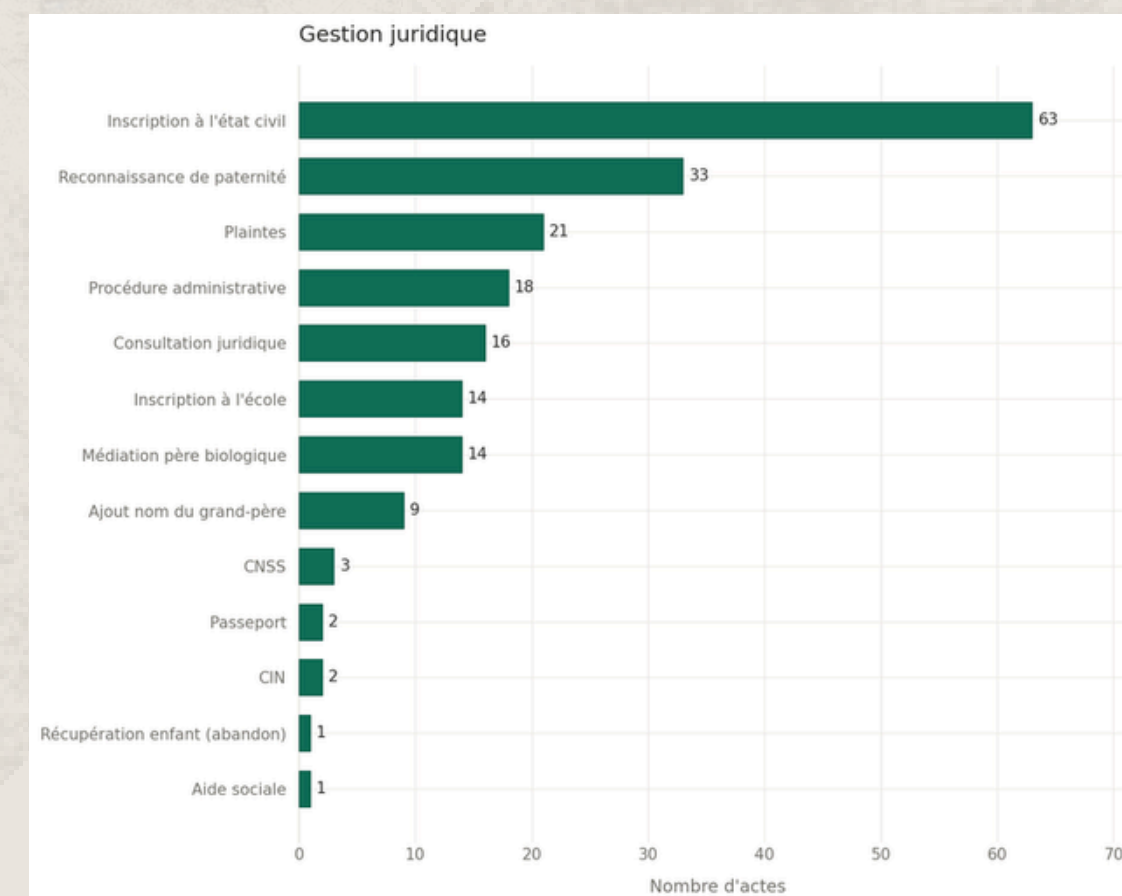
180

mamans célibataires ont eu recours au guichet juridique de l'association.

Parmi celles-ci 5 sont des migrantes subsahariennes.

Au total, le guichet a fourni 159 prestations.

Le guichet s'implique notamment pour la réalisation des procédures administratives et juridiques en relation avec l'inscription de l'enfant au registre de l'état civil, la reconnaissance de paternité, l'obtention de la CIN, les plaintes, les abandons et les placements provisoires d'enfants à la Ligue Marocaine pour la Protection de l'Enfance.



LA CRÈCHE



120 enfants de mères célibataires ont été accueillis à la crèche, au cours de cette année.

A 100% Mamans, les enfants, des mamans marocaines et migrantes, sont accueillis de 1 jour à 5 ans, pour permettre à leur maman de se former ou de travailler. Ils sont répartis entre la maternelle et le préscolaire avec ses trois sections : **Maternelle** (44 bébés), **Petite section**

45 enfants) **Moyenne et Grande section** (31 enfants).

Les mamans en situation d'emploi versent une cotisation symbolique.

L'existence de la crèche est fondamentale pour le projet d'insertion socio-économique de la maman et le défi de l'éducation est majeur pour l'avenir de ces enfants. Ils sont accueillis de 6h à 20h du lundi au samedi

Différents projets et partenaires nous appuient pour permettre à la crèche d'atteindre ses objectifs : Aïda, l'Agence Andalouse de la Coopération Internationale pour le Développement, l'association Enfants du Maroc, la Fondation Tibériade et la Fondation allemande Alltagsheld : innen.

Plaidoyer et sensibilisation

année 2025



1. L'ALLIANCE ASSOCIATIVE: RÉALISATIONS DE LA TROISIÈME ANNÉE

Un financement de l'Union Européenne a permis de créer en 2022 l'**Alliance associative pour les droits des mères célibataires et leurs enfants** regroupant Solidarité Féminine ASF (1985), INSAF (1999), et 100% Mamans (2006).

En 2025 l'Alliance poursuit ses activités de renforcement des compétences et de plaidoyer commun pour revendiquer l'égalité des droits et la reconnaissance des familles monoparentales.

L'Alliance a intégré 7 autres associations œuvrant également auprès des mères célibataires et leurs enfants basées à Oujda, Khenifra, Beni Mellal, Agadir et Ouarzazate.



Renforcements des dispositifs de prise en charge à 100% Mamans /Tanger, INSAF et ASF/Casablanca, ANIR/Khenifra, INSAT/Beni Mellal, UAF/Agadir et FLDF/Ouarzazate

1141

Mères célibataires inscrites dans les 7 dispositifs de prise en charge ont bénéficié d'un accompagnement psychosocial, sanitaire et juridique.

458

Inscriptions des enfants des mères célibataires à l'état civil

120

Reconnaisances de paternité pour des enfants de mères célibataires

Espace national d'échange et formation

35

personnes dont 24 intervenants associatifs et 9 représentantes communautaires de 11 associations de 100%Tanger,INSAF et ASF/ Casa, Ain Ghazal Oujda, Anir/Khenifra, INSAT et Zohour/ Beni Mellal, UAF et Ahdane/Agadir, FLDDF/ Ouarzazate ont bénéficié d'un cycle de formation sur la «Outils de plaidoyer», le 2, 3, et 4 mai 2025 à Casablanca .



Groupe National des représentantes communautaires

31 Représentantes communautaires de 100%Mamans, INSAF, ASF, ANIR, INSAT, UAF et FLDF se sont impliquées et ont participé à toutes les actions de L'Alliance. Elles sont les voix des autres mères célibataires dans leurs régions et ont :

- Participé aux cycles de formation en ligne et en présentiel sur les droits humains et le plaidoyer
- Participé à remonter les discriminations vécues par leurs paires et à exprimer leurs revendications par la participations aux rencontres et conférences organisées par les coalitions féministes
- Relayé les messages en s'associant aux actions réalisées par les associations de l'Alliance et via des émissions diffusées sur la radio « Mère en ligne »



2^{ème} Assises pour l'élimination de toutes les formes de violence à l'encontre des mères célibataires et leurs enfants au Maroc



A l'occasion des Journées d'Activisme, l'évènement des assises a été organisé le 4 décembre 2025 à Tanger par l'association 100% Mamans en collaboration avec l'Alliance et le soutien financier de l'organisation Frieda et de l'Union européenne.

Durant cet évènement :

- Projection de la vidéo de capitalisation des résultats du projet Alliance
- Présentation des résultats de deuxième rapport annuel de l'Alliance sur les violences.
- Débat entre les associations et les institutions publiques, articulé autour de deux ateliers thématiques basés sur les données du rapport sur les violences :
- Atelier 1 : Pour un accès des mères célibataires et de leurs enfants à une santé digne et généralisée
- Atelier 2 : Pour des lois non discriminatoires et protectrices des droits des mères célibataires et de leurs enfants au Maroc
- Atelier 3: L'autonomisation économique, un levier essentiel pour une vie digne



Actions communes de plaidoyer

En 2025, l'Alliance a mené des actions de plaidoyer auprès des titulaires d'obligations

Des communiqués ont été adressés aux décideurs et publiés sur les réseaux sociaux par l'Alliance pour la revendication des droits des mères célibataires et leurs enfants:

- Communiqué presse de la 1^{ère} Assemblée générale de l'Alliance diffusé le 3 mars 2025.
- Communiqué rappelant les recommandations de l'Alliance relatives à la réforme du Code de la famille diffusé le 10 octobre 2025 à l'occasion de la Journée nationale de la femme.
- Communiqué presse des 2^{èmes} Assises diffusé le 24 novembre 2025
- Communiqué presse de la 2^{ème} Assemblée générale de l'Alliance diffusé le 21 janvier 2026.
- Vidéo de couverture des 2^{èmes} Assises sponsorisée et diffusée sur les réseaux sociaux le 17 décembre 2025



**ALLIANCE ASSOCIATIVE
DES DROITS DES MÈRES
CÉLIBATAIRES ET LEURS
ENFANTS AU MAROC**

بيان
الاتلاف الجمعي للدفاع عن حقوق الأمهات العازبات وأطفالهن بالمغرب

10 أكتوبر 2025

**ALLIANCE ASSOCIATIVE
DES DROITS DES MÈRES
CÉLIBATAIRES ET LEURS
ENFANTS AU MAROC**

Communiqué de presse
Alliance associative pour les droits des mères célibataires et de leurs enfants au Maroc

L'Alliance associative pour les droits des mères célibataires et de leurs enfants au Maroc a tenu sa 2^{ème} Assemblée Générale annuelle le 16 janvier 2026, au siège de l'association 100% Mamans à Tanger, en présence des représentantes et représentants de 11 associations de Tanger, Casablanca, Khenifra, Béni Mellal, Agadir, Ouarzazate, Marrakech et Sidi Bennour. Cette Assemblée Générale a constitué une étape stratégique majeure, permettant de dresser le bilan des réalisations de l'année 2025, d'identifier les défis persistants et de définir les orientations futures de l'action collective de l'Alliance.

Les travaux ont porté sur l'examen du bilan des réalisations et des défis rencontrés en 2025, ainsi que sur la discussion et la validation des axes stratégiques et du plan d'action commun pour l'année 2026, dans une perspective de renforcement du plaidoyer national en faveur des droits des mères célibataires et de leurs enfants.

À l'issue des échanges, l'Assemblée Générale a formulé les recommandations suivantes :

- Revendiquer la révision des lois discriminatoires portant atteinte aux droits des mères célibataires et de leurs enfants, notamment le Code de la famille, le Code pénal, la loi relative à l'état civil et la législation sur la protection sociale ;
- Garantir la gratuité effective des soins de santé pour les mères célibataires, en reconnaissance de leur situation de vulnérabilité structurelle qui les prive de l'accès à droit fondamental à la santé. Cela implique la suppression des barrières financières, l'accès automatique des mères célibataires et de leurs enfants au régime AMO Tadamoun et aux dispositifs d'aide sociale directe, ainsi que la révision des critères d'éligibilité afin qu'ils reflètent les réalités sociales et économiques spécifiques de cette catégorie de femmes ;
- Réaffirmer la responsabilité pleine et entière de l'État dans la réhabilitation et la garantie de la pérennité des centres d'hébergement destinés aux mères célibataires et à leurs enfants, qu'ils soient publics ou gérés par des associations de la société civile, à travers leur restauration et leur équipement conformément aux normes internationales de dignité, de protection et d'accompagnement global. Nous demandons également la création de centres d'hébergement dédiés aux mères célibataires et à leurs enfants dans l'ensemble des régions, ainsi que la prise en charge publique et pérenne des coûts de fonctionnement de l'ensemble de ces centres, afin de garantir leur efficacité et leur continuité dans l'accomplissement de leur rôle social et protecteur.

Communiqué de presse

Dans le cadre des Journées internationales de lutte contre les violences basées sur le genre, l'association 100% mamans et l'Alliance associative pour les droits des mères célibataires et de leurs enfants au Maroc organisent les 2^{es} Assises

« Pour l'élimination de toutes les formes de violences à l'encontre des mères célibataires et de leurs enfants au Maroc ».

Le jeudi 4 décembre 2025, à partir de 9h00, à l'Hôtel Solazur à Tanger.

Cette rencontre s'inscrit dans une dynamique nationale de promotion et de protection des droits des mères célibataires et de leurs enfants, ainsi que de consolidation des principes d'égalité et de non-discrimination, conformément aux engagements nationaux et internationaux du Maroc en matière de droits humains, notamment la Constitution de 2011, la Convention CEDAW et celle relative aux droits de l'enfant.

L'événement sera marqué par la présentation du 2^e Rapport annuel 2025 sur les violences subies par les mères célibataires et leurs enfants, élaboré à partir des données de terrain recueillies auprès de 7 associations membres de l'Alliance dans différentes villes du Royaume.

Les Assises offriront un espace de dialogue et de réflexion collective, réunissant expert.e.s, représentant.e.s des institutions publiques, du secteur privé, associatifs et des droits humains. Elles constituent un moment essentiel pour analyser, de manière approfondie, les multiples formes de violences et de discriminations auxquelles sont confrontées les mères célibataires, dont la vulnérabilité demeure structurelle et largement invisibilisée dans les politiques publiques. Leurs enfants, souvent privés de droits juridiques et sociaux, continuent d'être traités comme s'ils étaient redevables des conditions de leur naissance, alors qu'ils devraient bénéficier d'une protection pleine et entière au même titre que tous les autres enfants du Royaume. Ainsi, les échanges permettront de mettre en exergue les obstacles majeurs entravant l'accès des mères et de leurs enfants à leurs droits fondamentaux dans les domaines de la santé, de la justice, de la protection sociale et de l'emploi.

La rencontre s'achèvera par l'élaboration de recommandations concertées et opérationnelles, visant à renforcer la coordination entre les différents acteurs et à favoriser l'intégration pleine et entière des mères célibataires et de leurs enfants dans la société, sur la base des principes d'égalité, de dignité et de justice sociale.

L'événement est cofinancé par l'Union Européenne et l'organisation Freida

Communiqué
L'ALLIANCE ASSOCIATIVE POUR LES DROITS DES MÈRES CÉLIBATAIRES ET LEURS ENFANTS

L'Alliance Associative pour les droits des mères célibataires et leurs enfants au Maroc a tenu son assemblée générale annuelle le 25 février 2025, au sein de l'association 100% Mamans à Tanger. Cette réunion a été consacrée à l'examen du bilan des réalisations et des défis rencontrés par l'Alliance durant l'année 2024, ainsi qu'à la discussion des orientations stratégiques et du plan d'action commun pour l'année à venir. Concernant l'avenir de l'Alliance, l'assemblée générale a réaffirmé son engagement indéfectible à poursuivre sa mission et à renforcer son rôle en tant que force de plaidoyer efficace. Et ce, à travers des initiatives stratégiques visant à promouvoir les droits des mères célibataires et de leurs enfants. L'importance de la pérennisation de l'Alliance a été préconisée, notamment à travers l'organisation des actions de plaidoyer communes visant à réduire les violences et les obstacles d'accès aux droits subis par les mères célibataires et leurs enfants au Maroc, contribuant ainsi à un changement tangible aux niveaux juridique, social et institutionnel.

L'assemblée générale a souligné les recommandations suivantes :

- Garantir la participation effective des titulaires de droits à toutes les étapes du plaidoyer liées à leurs droits et à ceux de leurs enfants.
- Mettre à disposition des mères célibataires et leurs enfants des centres d'hébergement spécifiques leur assurant la protection et le soutien.
- Organiser des colloques et des événements sur la problématique de l'hébergement afin de discuter des solutions possibles et de renforcer la sensibilisation sur la cause des mères célibataires et leurs enfants au Maroc.
- Intégrer des indicateurs de l'abandon des enfants dans les rapports sur les violences faites aux mères célibataires, afin d'assurer une évaluation précise de ce phénomène.
- Renforcer la collaboration avec les délégations provinciales de la santé à travers des partenariats pour garantir une prise en charge sanitaire globale des mères célibataires et de leurs enfants.

2. AGIR EN RÉSEAU

100% Mamans participe également à des espaces locaux et nationaux d'échange et de concertation, en faveur des droits des femmes et des enfants. Parmi ceux-ci :



- La **plateforme CDE** (Collectif pour les droits des enfants), réseau de 30 associations marocaines qui défendent et promeuvent les droits de l'enfance, définis par la Convention internationale des Droits de l'Enfant.

- La plateforme **Kalimat**, de promotion du droit à la protection sociale, aux côtés de 10 associations locales.

- **Coalition «Printemps de la Dignité»** qui regroupe une trentaine d'associations de défense et promotion des droits des femmes et de droits humains a décidé d'œuvrer en synergie dans un mouvement de plaidoyer pour la réforme de la législation marocaine afin qu'elle protège les femmes contre la violence et prohibe la discrimination à leur égard.

- **Cluster pour une approche globale et intégrée de la violence basée sur le genre** : en cours de création, composé d'une dizaine d'associations dans le milieu urbain et rural qui travaillent sur les droits socio-économiques et juridiques des femmes.

- **Dynamique #HarmonizationNow**, coalition d'ONG de défense et de promotion des droits des femmes et des droits humains, s'est engagée dans le suivi des travaux des mécanismes internationaux relatifs aux droits des femmes et dans l'application des recommandations qui en découlent. La Dynamique a ainsi contribué à l'élaboration et à la soumission de rapports parallèles, et a assuré un suivi rigoureux de la mise en œuvre des engagements internationaux par le Maroc



- **Coordination Féministe pour un Changement Profond et Global du Code de la Famille:** a été fondée en 2022 à l'initiative d'associations démocratiques féministes qui ont accumulé une riche expérience dans la défense des droits des femmes et la lutte contre toutes les formes de violence et de discrimination à leur égard. Cette coordination repose sur des convictions communes et partagées par ses associations membres, avec une ouverture sur toutes les organisations qui partagent la même vision et la même référence pour influencer le processus de réforme du Code de la Famille et participer au mouvement de plaidoyer en faveur de son changement.



- **Incorpora**, réseau pour l'employabilité des populations vulnérables, coordonné par l'association Casal dels Infants qui regroupe 12 associations au Maroc.
- Le Comité **Rassif**, réseau local de plus de 10 associations, visant la défense des droits des enfants en situation de rue et leur prise en charge.
- **L'ARAM**, Association des radios associatives au Maroc. Ce réseau, initié par le portail e-jossour, a pour objectif de regrouper et promouvoir les radios communautaires existant au Maroc.
- La **Cellule de violence à l'égard des femmes au niveau des tribunaux** : cellule coordonnée par le Ministère Public dans le cadre de la loi 103-13, mise en place depuis février 2018. L'association est membre de cette cellule et a assisté à plusieurs réunions qui ont eu pour but de renforcer et améliorer le travail avec toutes les parties-prenantes.

3. RHIZHOMMES – AUX RACINES DU CHANGEMENT

La démarche « RhizHommes » constitue un cadre de référence intégré, à la fois de sensibilisation et de plaidoyer, adopté par l'association 100% Mamans depuis 2021, en parfaite cohérence avec sa vision visant à autonomiser les mères célibataires et leurs enfants et à garantir l'exercice effectif de leurs droits sans discrimination. Cette approche repose sur une vision globale qui ambitionne de produire un changement structurel et durable, tant au niveau des politiques publiques que des représentations sociales.

Elle s'articule autour de trois axes stratégiques complémentaires :

- Sensibilisation et changement social : en œuvrant à déconstruire les stéréotypes et les représentations négatives liés à la maternité hors mariage, et en promouvant un discours fondé sur la dignité, l'égalité et la non-discrimination, afin de favoriser un environnement social inclusif et équitable.
- Plaidoyer et influence des politiques publiques : à travers la production de données de terrain fiables, l'élaboration de notes de plaidoyer, et l'engagement dans des dynamiques et réseaux nationaux, dans le but d'influencer les politiques publiques et d'assurer leur alignement avec la Constitution marocaine et les engagements internationaux en matière de droits humains.
- Autonomisation et renforcement des capacités : en accompagnant les mères célibataires dans le développement de leurs capacités à exprimer leurs besoins, à défendre leurs droits, et à participer activement, avec leurs enfants, aux processus de plaidoyer et de prise de décision.

La démarche « Rhizome » s'inscrit pleinement dans la stratégie globale de l'association, qui vise à garantir un accès équitable aux droits fondamentaux, notamment le droit à l'identité juridique, à la protection sociale, à l'éducation et à la santé. Elle consacre également une approche fondée sur la participation, la justice sociale et la reconnaissance juridique et institutionnelle des mères célibataires et de leurs enfants.

Dans cette dynamique, le comité RhizHommes poursuit en 2025 le renforcement de son engagement en faveur des mères célibataires, en développant et en élargissant ses actions de sensibilisation et de plaidoyer, en cohérence avec les orientations stratégiques de l'association, en vue de promouvoir une autonomisation durable et un changement structurel.



RHIZOME nom masculin, désigne une tige souterraine vivace, horizontale, émettant chaque année des racines et des tiges aériennes.

Symbole de logiques horizontales et de récoltes prometteuses, le rhizome, enrichi de quelques lettres, est devenu

RHIZHOMMES une vision de changement sociétal défendu par 100% Mamans, en faveur des mamans célibataires et de leurs enfants.

4. LE COMITÉ À L'ŒUVRE

Au cours de l'année 2025, le comité Rhizome a organisé 13 ateliers de sensibilisation au profit des mères célibataires, portant sur des thématiques clés telles que l'éducation aux droits humains, les techniques d'animation radiophonique, le rôle des instances consultatives, les techniques de couverture médiatique, ainsi que les compétences en communication et en dialogue au sein du groupe. Les contenus de ces ateliers ont été conçus et adaptés selon une approche participative et interactive, en adéquation avec les besoins des bénéficiaires, contribuant ainsi à renforcer leurs connaissances et à développer leurs capacités d'expression et de défense de leurs droits.

Au-delà de l'animation de ces ateliers, le comité a également joué un rôle central dans l'accompagnement psychosocial des mères célibataires, à travers l'organisation de visites de proximité auprès des mamans résidentes, ainsi que la mise en place de sorties collectives. Ces initiatives ont permis de réduire les sentiments d'isolement, de renforcer la confiance en soi, de consolider les liens sociaux entre les participantes et de promouvoir des dynamiques positives fondées sur l'échange et la solidarité.

Sur le plan de la sensibilisation et de la mobilisation communautaire, le comité a renforcé sa présence en contribuant à la conception et à l'animation d'ateliers destinés à différents publics. Ces actions ont porté sur la déconstruction des stéréotypes liés aux mères célibataires et la promotion des valeurs d'égalité et de non-discrimination, notamment à travers l'exposition virtuelle « Dans ma peau », qui a permis de mieux faire comprendre les réalités vécues par cette population et de susciter des échanges constructifs.



Parallèlement, le comité RhizHommes a pris part activement aux activités de plaidoyer organisées par l'association 100% Mamans, notamment les assises, les tables rondes et les séminaires. À cette occasion, ses membres ont contribué à porter la voix des mères célibataires auprès des différents acteurs, à plaider pour l'amélioration de leurs conditions juridiques et sociales, et à mettre en lumière les défis structurels auxquels elles sont confrontées, renforçant ainsi leur visibilité dans les espaces de dialogue et les processus décisionnels.

Grâce à cette dynamique soutenue, le comité consolide son positionnement en tant qu'acteur de la société civile engagé, contribuant de manière tangible à la promotion d'un changement social plus équitable et inclusif, fondé sur les principes de dignité et d'égalité, et au renforcement des droits des mères célibataires et de leurs enfants.

5. RENCONTRES DE PLAIDOYER

Dans le cadre de sa stratégie visant à influencer les politiques publiques et à renforcer la protection des droits des mères célibataires et de leurs enfants, l'association 100% Mamans a intensifié, au cours de l'année 2025, ses actions de plaidoyer à travers l'organisation des réunions et des rencontres ciblées avec divers acteurs institutionnels. Ces rencontres ont été menées selon une approche multiniveaux, s'adressant aux décideurs aux niveaux national, régional et local, afin de garantir un impact concret et durable.

- Secrétariat d'État auprès du ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie sociale et solidaire
- Institution du Médiateur du Royaume
- Haut-Commissariat au Plan
- Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma
- Cellule de prise en charge des femmes victimes de violence au niveau de la Cour d'appel
- Substitut du procureur général du roi
- Entraide Nationale
- Direction provinciale du Ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports de Tanger-Assilah
- Délégation de la Santé et de la Protection sociale, et Service de la Protection sociale
- Cellules de prise en charge des femmes victimes de violence à l'hôpital MED V
- Cellules de prise en charge des femmes victimes de violence au tribunal de Tanger

Ces rencontres ont constitué des espaces institutionnels de dialogue et d'échange, permettant de transmettre directement la réalité vécue des mères célibataires aux différents acteurs, et de mettre en lumière les défis juridiques et sociaux auxquels elles sont confrontées.

Elles ont également contribué à renforcer la prise de conscience quant à la nécessité d'adopter des approches plus équitables et humaines, fondées sur le respect de la dignité et la garantie des droits sans discrimination.

6. SENSIBILISATION

59

ateliers de sensibilisation ont été réalisés auprès des acteurs suivants :

18

Membres de comité RhizHommes engagés dans les problématiques des mères célibataires ont réalisé des ateliers de sensibilisation auprès des titulaires de droits.



51

acteurs clés ont été sensibilisés sur les droits des mères célibataires et leurs enfants au Maroc.



6. SENSIBILISATION

101

mères célibataires ont
bénéficié de **33** ateliers de
sensibilisation sur le genre,
la violence basée sur le
genre et les discriminations
vécues par les mères
célibataires et leurs enfants



17

**Représentantes
communautaires** ont
bénéficié de 13 ateliers de
sensibilisation portant sur
diverses thématiques.



— Exposition virtuelle: “DANS MA PEAU”

Au cour de l'année 2025, et dans le cadre de la continuité de ses actions visant à sensibiliser la société marocaine aux violences et aux discriminations auxquelles sont confrontées les mères célibataires, et dans une perspective de promotion de l'égalité entre les genres, l'association 100% Mamans a déployé des caravanes de sensibilisation à travers l'exposition virtuelle « Dans ma peau ».

Ces initiatives ont été organisées dans plusieurs villes, notamment Tanger, Tétouan, Oujda, Ifrane, Casablanca, Khemis Anjra et Chefchaouen.

Au total, 537 personnes ont été touchées par ces actions de sensibilisation via l'exposition virtuelle “Dans ma peau”, dont 410 filles et 127 garçons. Cette démarche leur a offert l'opportunité de déconstruire certains préjugés et d'appréhender de manière plus concrète les réalités vécues par les mères célibataires.

Exposition « Dans ma peau » à Oujda



Exposition virtuelle “Dans ma peau” à Ifrane “université al akhawayn”



Exposition virtuelle “Dans ma peau” à l'INAS



— Exposition virtuelle: "DANS MA PEAU"

Réalisations :

Tanger: 141 personnes

Ifra: 101 personnes

Oujda: 111 personnes

Fahs Anyra: 32 personnes

Tetouan: 27 personnes

Casablanca: 61 personnes

Chefchaouen: 64 personnes



7. COMMUNICATION



Notre contenu a généré **6,9** millions de vues, avec un engagement en hausse (**+10,8 %**) et une forte augmentation des clics sur les liens (**+93,2 %**). Les visites de la page progressent également (**+10,4 %**), malgré une baisse des nouveaux abonnés. Ces résultats confirment la visibilité de nos actions et l'intérêt de notre audience.

La page Facebook de 100% Mamans compte plus de **11 K** abonnés.



Nos contenus ont généré **956,1 K** vues et atteint **1,1** million de personnes (**+281 %**). L'engagement a fortement progressé (**+100 %**), avec une hausse remarquable des clics sur les liens. Les visites du profil augmentent également (**+273,2 %**), accompagnées de 661 nouveaux abonnés, confirmant une dynamique de croissance et d'intérêt pour nos contenus.

La page Instagram de 100% Mamans compte **2240** abonnés.

8. RADIO MÈRES EN LIGNE



Radiomeresenligne.com est une radio communautaire, outil d'expression qui permet aux mamans célibataires de prendre la parole dans les espaces public

33 K

visites ont été enregistrées sur le site de la radio communautaire des mamans célibataires de l'association. Ce trafic est généré par **25 K** visiteurs sur une plateforme web entièrement refondée en 2021 dans le cadre d'un projet mené avec la DWA (Deutsche Welle Akademie) qui accompagne également la formation des animatrices communautaires.

40

Des émissions ont été réalisées tout au long de l'année, animées par une équipe de **13** mamans formées aux techniques d'animation radio, à la rédaction de contenu ainsi qu'au montage de son et aux méthodes de production radiophonique.

5

La grille des programmes se compose d'une série d'émissions variées, notamment : Mathkmchi 3liya, Ach Kaygol 9anoun, Akhbar Ljam3iya, Saha we Salama, Sihatohon et Ftah 9albak..

13

Dans le cadre du renforcement des capacités, les animatrices radio ont bénéficié d'un module de formation axé sur les techniques des formats journalistiques (podcast, interview, capsule et vox pop), ainsi que sur la rédaction du conducteur radio. Cette formation a été assurée par l'encadrante et l'animatrice mobilisatrice de la radio.

13

animatrices radio ont bénéficié d'un module de formation de montage audio dans le cadre d'un projet mené par la DW Akademie

Opérations spéciales

année 2025



Opération de distribution des Kits scolaires

17 kits scolaires ont été mis à disposition des enfants. Ces kits étaient sous forme de Cartables, avec trousse remplies de fournitures scolaires de base. Afin d'assurer un bon déroulement de leur année scolaire et faciliter leur intégration dans les classes.



Campagne de dépistage des mamans célibataires

24 mamans célibataires ont bénéficié d'un dépistage, à l'occasion d'Octobre Rose



Opération de distribution de vêtements DE L'IDE

21 kits de vêtements ont été distribués, afin d'entrer la joie de l'aïd sur nos enfants, et cela, à l'initiative de nos donateurs



Ftour collectif Ramadan 2025

Organisation d'un ftour collectif convivial avec la présence des mamans et leurs enfants ainsi que tous les membres de l'association sans oublier nos généreux donateurs de la fondation Crédit du Maroc.

Le dispositif de formation et insertion professionnelle

année 2025



48%

C'est le résultat obtenu sur l'insertion par le salariat ou l'entrepreneuriat malgré les difficultés vécues par le collectif, du fait de la conjoncture économique et politique internationale.



Le dispositif Formation, Insertion et Entrepreneuriat vient comme solution à une autonomisation socioéconomique de la maman, il est mis en place depuis 2014 et amélioré en continu pour s'aligner aux changements des conjonctures et profils des mamans. Il est axé sur un processus méthodologique de prise en charge allant du diagnostic du profil (écoute active, activités de découverte de soi) jusqu'à la mise en œuvre du plan d'action du projet professionnel défini. A ceci, s'ajoute tout l'accompagnement pendant le processus (développement des compétences transversales et entrepreneuriales et mise à niveau des profils, renforcement des compétences techniques du métier choisi, mise en relation avec les employeurs et saisie des opportunités de stage et embauche) en concertation avec le dispositif psychosocial.

103

jeunes femmes ont été accompagnées par le guichet d'insertion jusqu'à la définition de leur projet professionnel **dont 93 nouvellement inscrites en 2025.**

17% des femmes accompagnées sont des mères migrantes d'origine subsaharienne.

69

mères célibataires ont participé à des ateliers de renforcement ou d'améliorations de leurs compétences transversales, dont **51** ont assisté à des ateliers de **sensibilisation en informatique**, **30** en renforcement de **langue française** et **13 en langue arabe.**

49

actes d'insertion professionnelle (42 en salariat et 7 en auto emploi) ont été réalisés, en faveur de ces mamans. Pour y parvenir 100% Mamans s'est appuyée sur un réseau de plus de **41** entreprises partenaires .



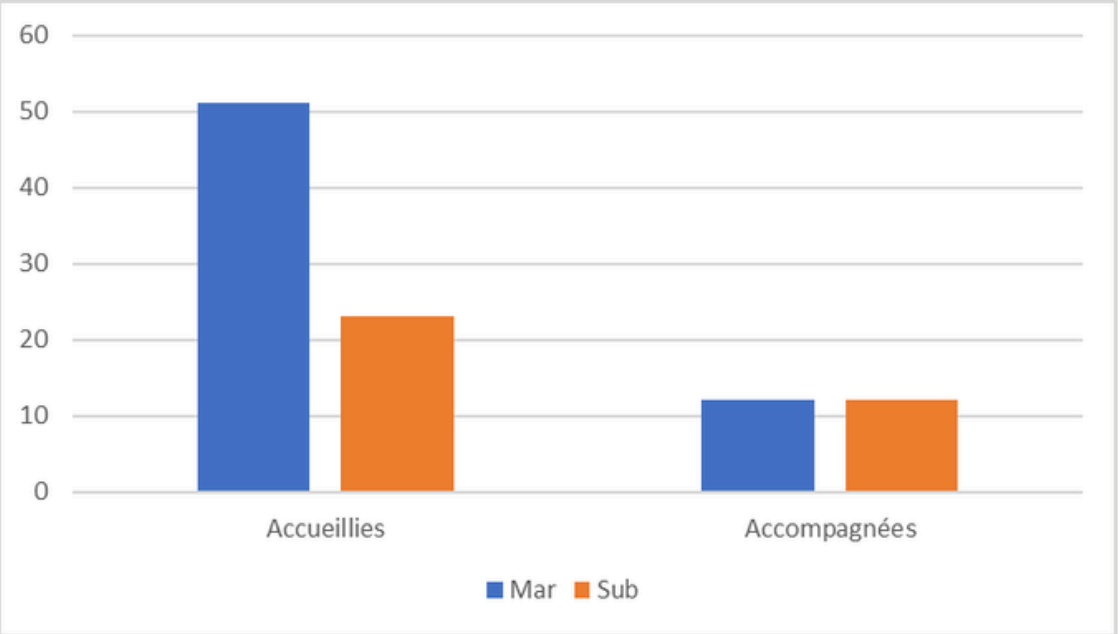
LA VOIE DE L'AUTOEMPLOI

Durant l'année 2025, le guichet autoemploi a poursuivi son processus d'accompagnement en pré et post création

74 mamans célibataires ont été accueillies au guichet auto-emploi, pour améliorer leur autonomisation socioprofessionnelle par l'entrepreneuriat social et solidaire. Parmi celles-ci, **31 %** sont des femmes migrantes d'origine subsaharienne



	Mar	%	Sub	%	Total
Accueillies	51	69%	23	31%	74
Accompagnées	12	50%	12	50%	24





L'association continue sa stratégie d'encouragement des mamans dans le cadre de la commercialisation de leurs produits **en faisant appel à elles pour des prestations externes. Ainsi, 2 mamans autoentrepreneures** ont eu l'opportunité de démontrer leur capacité à gérer leur projet, en terme commercial et opérationnel d'un côté, et d'avoir les retours des consommateurs quant à la qualité de leurs produits d'un autre en notant les options d'amélioration.



3

Comités de financement ont été organisés pour sélectionner et appuyer les projets les plus aboutis.

41

Visites post création ont été effectuées, en parallèle, afin de continuer le processus d'accompagnement des porteuses de projet financées.

24

des bénéficiaires qui ont été accueillies au guichet autoemploi et qui ont démarré leur processus d'initiation à l'entrepreneuriat.

Quelques bénéficiaires ont été identifiées et accompagnées plus tard dans l'année, et ont terminé leur processus en 2026.

	Mar	%	Sub	%	Total
Business plan finalisé	8	50%	8	50%	16
Comité financée	4	44%	5	56%	9
1ère visite	3	43%	4	57%	7
2ème visite	3	38%	5	63%	8
3ème visite	2	25%	6	75%	8
4ème visite	4	40%	6	60%	10
4ème visite	2	22%	7	78%	9

FORMATIONS ET ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS



57

mères célibataires ont suivi une formation d'initiation à un métier : Cuisine & Traiteur, Confection industrielle, dont **44** nouvellement orientées aux ateliers de formation en 2025. **28 %** appartiennent au collectif migrant d'origine subsaharienne .



61

mères célibataires ont pris part aux différentes brigades de production des Activités Génératrices de Revenus (AGR) de 100% Mamans : Traiteur Solidaire, fabrication de bijoux textiles originaux ou sous-traitance textile ou service à la personne.

ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE...

Nos clients du Traiteur Solidaire

50 Clients particuliers

ASSOCIATIONS/ONG/FONDTIONS

- Eglise Catholique de Nador (DDM)
- Casal dels Infants
- Enfants du Maroc
- UNICEF
- Think Tanger
- ACCP
- Zaad achamal
- Moroccan CISE
- Tibu Maroc
- Association Nahda
- Ali Zaoua



ENTREPRISES

- Jacob delafon
- Fondation orange
- Institut SIST



INSTITUTIONS

- Ecole Berchet
- Lycée Regnault
- Institut Français
- Consultat de France



Faits marquants

année 2025



- Constitution officielle de la première coalition de défense des droits des mères célibataires et leurs enfants au niveau national «L'Alliance associative des droits des mères célibataires et leurs enfants au Maroc »

- Constitution du comité des enfants constitué de 14 adolescents âgés entre 11 et 15 ans ; dans l'objectif de renforcer leurs capacités en matière de droits des enfants, et de favoriser leurs participations actives dans divers ateliers d'activités (sociales, psycho-éducatives, culturelles et artistiques adaptées à leur âge.



Faits marquants

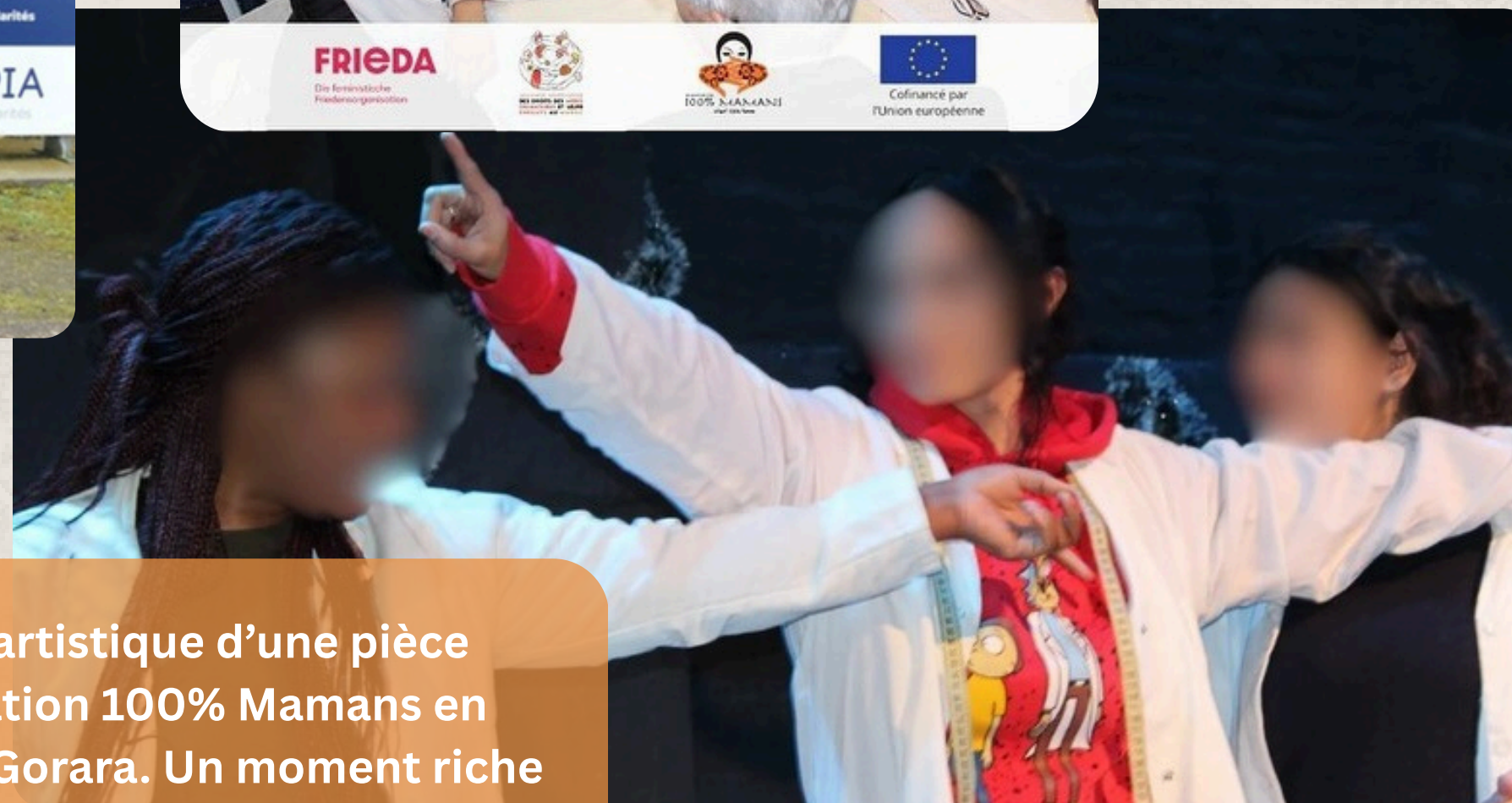
année 2025



- La mission à Saint-Malo, réalisée en partenariat avec l'Association Enfants du Maroc et avec le soutien du département d'Ille-et-Vilaine.



- Organisation des 2èmes Assises : « Pour l'élimination de toutes les formes de violence à l'encontre des mères célibataires et leurs enfants au Maroc »



- Présentation de la performance artistique d'une pièce théâtrale, organisée par l'association 100% Mamans en collaboration avec l'association Gorara. Un moment riche en émotions où 15 mamans ont partagé leurs parcours plein de courage.

Parmi les visites...

année 2025

Accueil d'une délégation d'épouses d'ambassadeurs en poste au Maroc.



Visite d'une délégation de la mairie de Barcelone, composée de représentantes des affaires sociales, de la coopération et du Casal dels Infants.



Visite de Manuel García Valls (Generalitat Valenciana) et de l'organisation AIDA



Accueil du Directeur de la Coopération espagnole et de ses représentants au Maroc, aux côtés de l'ONG Aïda , et de l'association Casal dels Infants



Visite de l'association Gibraltar



Accueil des représentants de la Mairie de Barcelone



Accueil d'une délégation de techniciens de coopération des municipalités d'Esplugues de Llobregat, Sant Joan Despí, Sant Vicenç dels Horts et Viladecans



la visite de la Consule Générale de France et de la Consule Générale d'Espagne

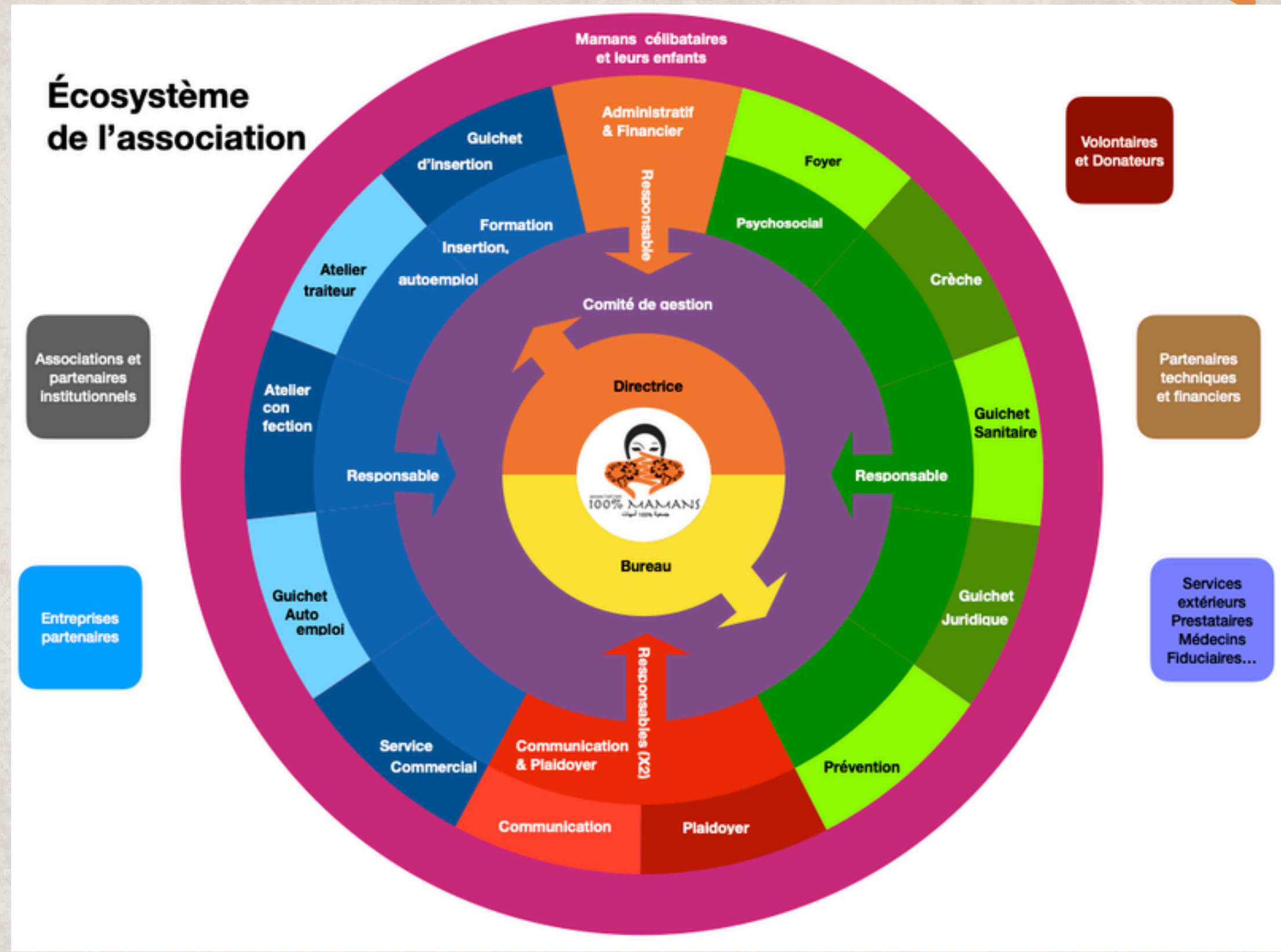


Nos partenaires

Les actions conduites par 100% Mamans en 2025 l'ont été, pour certaines, dans le cadre de projets financés par des bailleurs, pour d'autres, à l'initiative de l'association et sur son budget propre, appuyée par des initiatives de donateurs particuliers. Ceux-ci nous soutiennent, depuis le Maroc, la France, l'Espagne, la Suisse, Gibraltar, Canada, l'Italie, l'Allemagne, Madagascar... La pérennité de l'action de 100% Mamans dépend de la fidélité de ses partenaires et de ses amis, à qui elle exprime toute sa reconnaissance.



organigramme de l'association





Contactez Nous



Accueil: 0539381520
Commercial 0666205692



centpourcentmamans



<https://centpourcentmamans.com/>



Contact@centpourcentmamans.com



Hay Ennasr, Rue 13, N°53
Tanger - Maroc

